



Société anonyme au capital social de
499.444,50 euros

Siège social : 2 bis, avenue
Taillebourg

75011 Paris

388 380 073 RCS Paris

**AVIS DU COMITE DES PARTIES PRENANTES
DE LA FILIERE EMBALLAGES MENAGERS ET PAPIERS
GRAPHIQUES DU 9 AVRIL 2026**

Ordre du jour

- *présentation pour avis des modifications relatives à la procédure de passation des marchés ;*
- *présentation pour avis des conditions d'éligibilité des appels à projet relatifs au réemploi pour l'année 2026 ;*
- *présentation pour avis de la campagne nationale de sensibilisation Geste de tri ;*
- *présentation pour avis de la campagne nationale de sensibilisation Produits vendus sans emballage ;*
- *présentation pour information de la campagne de sensibilisation Geste de tri dédiée à La Réunion.*

I. Registre de présence

Le 9 avril 2026 à 9h30,

Les membres du Comité des Parties Prenantes de la filière emballages ménagers et papiers graphiques (le « Comité ») de la Société se sont réunis au siège du groupe et par vidéo conférence via l'application Teams, sur convocation de la Directrice des Relations institutionnelles de la Société, en date du 26 mars 2026 adressée par voie électronique.

Assistent à la réunion en qualité de membres du Comité des Parties Prenantes de la filière des emballages ménagers et papiers graphiques d'Adelphé :

Au titre du collège des producteurs :

- M. Denis GRIVET, titulaire, représentant de la Fédération des Entreprises de la Boulangerie (FEB).

Au titre du collège des opérateurs de la prévention et de la gestion des déchets :

- M. Hervé SIRENA, titulaire, représentant de la Fédération Nationale des Activités de la Dépollution et de l'Environnement (FNADE) ;
- Mme Karen DAVID, suppléante, représentante de l'Alliance Recyclage ;
- Mme Magali MAURICE, titulaire, représentante de la Confédération des Métiers de l'Environnement (CME) ;
- Mme Claire SACKSICK, suppléante, représentante de la Confédération des Métiers de l'Environnement (CME).

Au titre du collège des collectivités territoriales :

- M. Bertrand BOHAIN, titulaire, représentant du Cercle National du Recyclage (CNR) a *reçu pouvoir* de la représentante de l'Association des Maires de France (AMF).

Au titre du collège des associations de protection de l'environnement et de défense des consommateurs :

- Mme Marine BONAVITA, suppléante, représentante de Zero Waste France (ZWF) ;

Est absent :

Au titre du collège des producteurs :

- Le représentant des entreprises du médicament (LEEM) ;
- La représentante de Brasseurs de France.

Au titre du collège des associations de protection de l'environnement et de défense des consommateurs

- La représentante de France Nature Environnement (FNE) ;
- La représentante de Consommation Logement Cadre de Vie (CLCV).

Assistent également à la réunion, en tout ou partie :

- Emmanuel RACINET, Censeure d'Etat ;
- Nicolas DARRIUS, Juriste opération et recyclage, Citeo ;
- Dorian FLEURANCEAU, Directeur Mobilisation citoyenne, Citeo ;
- Claude BOZION, Responsable projets, partenariats et publicité, Citeo ;
- Aurélien BERNARD, Responsable Réemploi et financement ;
- Clara SELIGMANN, Directrice Relations Institutionnelles ;
- Clémence DEFOULOY, Responsable affaires réglementaires et concertation, Citeo ;
- Line HINDERER, Chargée de mission agrément et concertation, Citeo.

Clémence DEFOULOY est désignée comme secrétaire de la réunion des Comités (**la « Secrétaire de séance »**).

En présence du quorum requis par le règlement intérieur, les Comités ont valablement délibéré sur les projets soumis à leurs avis.

II. Saisine pour avis

1. Présentation pour avis des modifications relatives à la procédure de passation des marchés.

Résultat du vote du Comité des Parties Prenantes d'Adelphe :

Collège des producteurs :

- Fédération des Entreprises de la Boulangerie : **Avis favorable**

Collège des opérateurs de la prévention et de la gestion des déchets :

- Fédération Nationale des Activités de la Dépollution et de l'Environnement : **Abstention**
- Alliance recyclage : **Abstention**
- Confédération des métiers de l'environnement : **Abstention**

Collège des collectivités territoriales :

- Association des Maires de France : **Avis défavorable**
- Cercle National du Recyclage : **Avis défavorable**

Collège des associations de protection de l'environnement et de défense du consommateur :

- Zero Waste France : **Abstention**

<p>Avec un (1) avis favorable, deux (2) avis défavorables et quatre (4) abstentions, le Comité désapprouve les modifications relatives à la procédure de passation des marchés.</p>
--

2. Présentation pour avis des conditions d'éligibilité des appels à projet relatifs au réemploi pour l'année 2026

Résultat du vote du Comité des Parties Prenantes d'Adelphe :

Collège des producteurs :

- Fédération des Entreprises de la Boulangerie : **Avis favorable**

Collège des opérateurs de la prévention et de la gestion des déchets :

- Fédération Nationale des Activités de la Dépollution et de l'Environnement : **Avis favorable**
- Alliance recyclage : **Avis favorable**
- Confédération des métiers de l'environnement : **Avis favorable**

Collège des collectivités territoriales :

- Association des Maires de France : **Avis favorable**
- Cercle National du Recyclage : **Avis favorable**

Collège des associations de protection de l'environnement et de défense du consommateur :

- Zero Waste France : **Avis favorable**

Avec sept (7) avis favorables, zéro (0) avis défavorable et zéro (0) abstention, le Comité approuve à l'unanimité des présents la proposition de révision des conditions d'éligibilité des appels à projet relatifs au réemploi pour l'année 2026.

3. Présentation pour avis de la campagne nationale de sensibilisation Geste de tri

Résultat du vote du Comité des Parties Prenantes d'Adelphe :

Collège des producteurs :

- Fédération des Entreprises de la Boulangerie : **Avis favorable**

Collège des opérateurs de la prévention et de la gestion des déchets :

- Fédération Nationale des Activités de la Dépollution et de l'Environnement : **Avis favorable**
- Alliance recyclage : **Avis favorable**
- Confédération des métiers de l'environnement : **Avis favorable**

Collège des collectivités territoriales :

- Association des Maires de France : **Avis favorable**
- Cercle National du Recyclage : **Avis favorable**

Collège des associations de protection de l'environnement et de défense du consommateur :

- Zero Waste France : **Abstention**

Avec six (6) avis favorables, zéro (0) avis défavorable et une (1) abstention, le Comité approuve le concept créatif de campagne nationale de sensibilisation Geste de tri. Les messages véhiculés doivent faire l'objet d'une validation par voie électronique ultérieure.

4. **Présentation pour avis de la campagne nationale de sensibilisation Produits vendus sans emballage**

Résultat du vote du Comité des Parties Prenantes d'Adelphe :

Collège des producteurs :

- Fédération des Entreprises de la Boulangerie : **Avis favorable**

Collège des opérateurs de la prévention et de la gestion des déchets :

- Fédération Nationale des Activités de la Dépollution et de l'Environnement : **Avis favorable**
- Alliance recyclage : **Avis favorable**
- Confédération des métiers de l'environnement : **Avis favorable**

Collège des collectivités territoriales :

- Association des Maires de France : **Avis favorable**
- Cercle National du Recyclage : **Avis favorable**

Collège des associations de protection de l'environnement et de défense du consommateur :

- Zero Waste France : **Avis favorable**

Avec sept (7) avis favorables, zéro (0) avis défavorable et zéro (0) abstention, le Comité approuve à l'unanimité des présents la campagne nationale de sensibilisation Produits vendus sans emballage.

**Président du Comité des Parties Prenantes
Adelphe**

*Denis GRIVET
Fédération des Entreprises de la Boulangerie*

Denis Grivet

**Scrutateur - Comité des Parties Prenantes
Adelphe**

*Bertrand BOHAIN
Cercle National du Recyclage.*

BBohain